



BULLETIN D'INSCRIPTION

Circuit 12 jours au Vietnam

En mars 2026 - Tarif : **2.290€**



BULLETIN D'INSCRIPTION

Circuit 12 jours au Vietnam

En mars 2026 - Tarif : **2.290€**



Bulletin à retourner dûment rempli avec le chèque d'inscription

Date d'inscription :

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP/Ville :

Tél/Port :

E-mail :

Règlement en dix fois

Dates de règlement	Nb personnes		mensualités		soit/mois
à l'inscription		X	230 €	=	
Chèque de l'inscription encaissé en avril					
10-mai-25		X	230 €	=	
10-juin-25		X	230 €	=	
10-juil-25		X	230 €	=	
10-août-25		X	230 €	=	
10-sept-25		X	230 €	=	
10-oct-25		X	230 €	=	
10-nov-25		X	230 €	=	
10-déc-25		X	230 €	=	
10-janv-26		X	220 €	=	
total					2 290 €
Supplément chambre adulte seul(e)			290 €	=	
TOTAL :					

Ou règlement en trois fois

Dates de règlement	Nb personnes		mensualités		soit/mois
à l'inscription		X	770 €	=	
*Chèque encaissé en avril					
10-juil-25		X	770 €	=	
10-oct-25		X	750 €	=	
total					2 290 €
Supplément chambre adulte seul(e)			290 €	=	
TOTAL :					

Adresse où retourner ce bulletin d'inscription avec le chèque joint :

Signature de chaque participant :

Association Vacances Loisirs

Jeannine SCHERER
 16 rue de la Goulotte - Cidex 89
 54136 BOUXIERES AUX DAMES
 ☎ +33 6 07 40 06 53
 📠 +33 3 83 22 63 26
 ✉ scherer.jackie@wanadoo.fr
 🌐 avl54.e-monsite.com

« Association Vacances Loisirs » (A.V.L) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. SIREN 523979326.

BULLETIN A CONSERVER

Date d'inscription :

Nom :

Prénom :

Règlement en dix fois

Dates de règlement	Nb personnes		mensualités		soit/mois
à l'inscription		X	230 €	=	
Chèque de l'inscription encaissé en avril					
10-mai-25		X	230 €	=	
10-juin-25		X	230 €	=	
10-juil-25		X	230 €	=	
10-août-25		X	230 €	=	
10-sept-25		X	230 €	=	
10-oct-25		X	230 €	=	
10-nov-25		X	230 €	=	
10-déc-25		X	230 €	=	
10-janv-26		X	220 €	=	
total					2 290 €
Supplément chambre adulte seul(e)			290 €	=	
TOTAL :					

Ou règlement en trois fois

Dates de règlement	Nb personnes		mensualités		soit/mois
à l'inscription		X	770 €	=	
*Chèque encaissé en avril					
10-juil-25		X	770 €	=	
10-oct-25		X	750 €	=	
total					2 290 €
Supplément chambre adulte seul(e)			290 €	=	
TOTAL :					

Prix comprenant : transport Bouxieres/aéroport/Bouxieres,
 Les déplacements, visites et excursions dans le pays visité -
 Pension complète (sauf boissons) - L'assurance annulation

Passeport valable 6 mois après votre retour (soit oct 2026)

Extrait des Conditions Générales de Vente de l'opérateur :

VIII. ANNULATION

- Frais d'annulation par personne pour désistement partiel :
- De la signature du contrat à 31 jours du départ : Frais de dossier 250 EUR
 - De 30 jours du départ à 21 jours du départ : 30% du montant total du forfait par personne
 - De 20 jours du départ à 8 jours du départ : 50% du montant total du forfait par personne
 - De 7 jours du départ à 2 jours du départ : 75% du montant total du forfait par personne
 - Moins de 2 jours du départ : 100% du montant total du forfait par personne

***Dans le cas de vols spéciaux « affrétés », les frais d'annulation seraient portés à 50% du montant total du forfait par personne, à partir de 60 jours avant le départ. Concernant les croisières, des frais d'annulation spécifiques pourront être spécifiés sur le contrat. Il est possible de souscrire auprès de La Société SYLTOURS une garantie d'annulation. Cette garantie est nominative et elle ne rembourse en aucun cas les frais de dossier ; elle ne pourra être appliquée si la liste des participants assurés ne parvenait pas impérativement 90 jours avant le départ au plus tard.

Les chèques doivent être impérativement reçus par AVL avant le 10 de chaque mois

Association Vacances Loisirs

Jeannine SCHERER
 16 rue de la Goulotte - Cidex 89
 54136 BOUXIERES AUX DAMES
 ☎ +33 6 07 40 06 53
 📠 +33 3 83 22 63 26
 ✉ scherer.jackie@wanadoo.fr
 🌐 avl54.e-monsite.com

« Association Vacances Loisirs » (A.V.L) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. SIREN 523979326.